



J'INTERVIENS À LA LAETITIA

CHARTE D'ACCUEIL

VERSION

Novembre 2024

EDITO

Avec l'évolution grandissante de notre Association (extension des locaux, nombre de sections, bénévoles et adhérents...), il est important de définir une Charte s'appuyant sur le projet associatif.

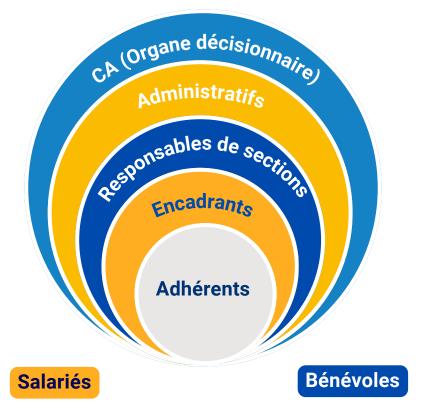
Cette charte doit garantir les valeurs de respect vis-à-vis de notre structure et de chacun des membres de l'association.

En arrivant à La Laetitia, vous entrez dans une grande famille qui dure depuis bientôt 180 ans. Plus ancienne association de Nantes, nous avons su créer une histoire et une culture autour de la diversité et du respect à travers les générations.

Aujourd'hui, l'association regroupe presque 3300 adhérents avec 50 activités et plus d'une centaine de bénévoles. Sans cet engagement associatif, La Laetitia ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, pour cela nous vous en remercions.



Comment fonctionne La Laetitia?



Être bénévole à La Laetitia c'est:



- Se construire au sein d'un projet global et de son histoire avec des équipes passionnées
- Acquérir de nouvelles compétences et découvrir des activités sportives et culturelles diverses
 - Etre force de proposition et recevoir du soutien et de l'accompagnement dans ses projets
 - Participer à une multitudes d'évènements
 - Garantir la sécurité et le respect de chacun
 - S'engager en fonction de ses possibilités
 - Respecter la confidentialité des données personnelles (RGPD)

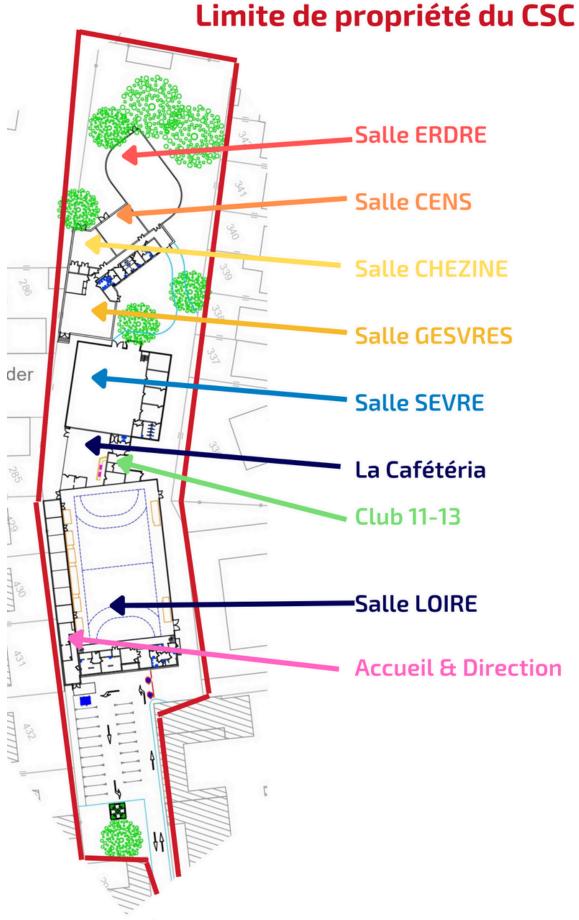
Quels sont les rôles des salariés à la Laetitia ?

- Mettre en pratique les décisions prises par le CA et soumettre de nouvelles propositions
- Gérer la réglementation et l'entretien des locaux
- Faire vivre le projet associatif
- · Accompagner les sections et les bénévoles dans leurs missions
- Gérer la communication et les relations extérieures avec l'ensemble des élus au conseil d'administration.

En tant que bénévole ou intervenant vous êtes garants de nos valeurs :



PLAN DES LOCAUX



Portail accès 49 rue Chanoine Larose

TROMBI

Membres élus du Conseil d'Administration 2024-2025

Le Bureau Directeur



Benoît JOLIVEL Président



lean-Yves BIEUZEN Vice-Président



Anne-Charlotte COUTABLE Vice-Présidente



Delphine JARNOUX Secrétaire Générale



Orianne DAVID Trésorière Générale



Jean-Pierre BEIGNET

Marc BETHENOD

Patricia HOUILLE



Annie BLANCHARD



Mathilde BELLEC Communication



Coordination Travaux



Hervé ROUCHY



Pierre-Yves ROUCHY



Bruno JARNOUX Informatique



Marc LE CRANE

Alain GOUESNARD



Juliana HARIVEL Sécurité



Anne-Sophie MEDANA Activités vacances



Jean-Claude PAILHE



Amélie TIRMARCHE Ressources Humaines



Françoise ROUAULT

Responsables de Sections 2024-2025



Hervé ROUCHY Badminton

Céline

Danse



Alexandra ACQUART Capoeira



Olivier ARDOUIN



Aurora RECCHIA Eveil - Ecole des Sports



Foot en Salle



Ségolène DE BEAUREGARD **Gymnastique Artistique** Féminine, Masculine et Parkour



Géraldine JEAN **Gymnastique Rythmique** et Sportive



Jules GUYON Handball



Anne-Charlotte COUTABLE Laetitia Forme



Loïc LASNIER **Rock-Dancing**



Claudine DEVISE Taï-chi-chuan



Frederic NOBLET Tennis Ballon



Guy DE LA ROCHE Tennis de Table



Tristan BONAMY Volley





Alexandre WALENCIK Running



Françoise GEFFRIAUD Théâtre & Chorale



Emmanuel GASTINEAU Wing-Chun



TROMBI

Salariés 2024-2025

D-RECT-O

A

D

M

T

N

S

TR

Т



Morgane DAUMAS

Co-Directrice Socio-Cuturel"



Marie PARICAUD Co-Directrice "Sport"



Christine BARAUD Comptabilité



Mélanie DOUAUD Accueil - Secrétariat



Arthur LAUMONNIER Coordinateur de projets Educateur Sportif



Sylvain MALOIS Agent d'entretien

.....

Pierre BAZIN

Educateur Sportif



Morgane CAMARA

Educatrice Sportive



Hugo MARTIRE Educateur Sportif



Elise POUEZEVARA
Directrice ALSH
Animateur socio
Educatrice Sportive



Emilia TESSIER Stagiaire BPJEPS LPT



POLE SPORTIF & SOCIO-EDUCATIF

Steeve BERNARD Educateur Sportif



Alicia BERTHO Educatrice Sportive



Jessica SERVANT Animatrice Body-ring et Stretching Actif



Maël LEOST Educateur Sportif



Maxime BAILLIACHE Stagiaire BPJEPS APT

Les Intervenants 2024 -2025



France DE BELLOY
Comédie Musicale



homas Bao NGUYEN Hip-Hop ados



Claire DE BELLOY Chorale



Axel THOUARD Echecs



Coralie MAINGUY Laetitia Forme



Radouane RAHMANI Breakdance



Sophie HURELLE Yoga



Clovis MOTTI Echecs



Kevin CAUVIN Laetitia Forme



Gesivaldo VIEIRA Mestre Parafuso Capoeira



Meriem BOISSEAU

Dessin-Peinture



Angèle GRASSET Gymnastique Féminine



Emmanuelle LEBRETON Les Echappées Culturelles



Mathys BRECHET Educateur PARKOUR



Claire BOURGE Sophrologie



David MARECHAL Yoga



Charlie QUILLET Viniyoga



Tremeur LE FLOCH Théâtre Impro



Lucie ANGLADE Yoga

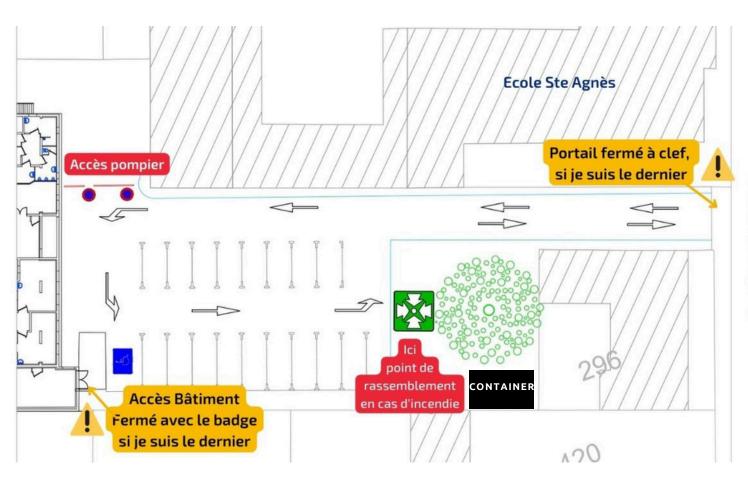


Pour vivre ensemble

LE PARKING



- Dans la mesure du possible, se garer en marche arrière pour faciliter la sortie
- Respecter le sens de circulation, sans jamais bloquer les flux
- Strictement interdit de se garer devant la barrière de sécurité (accès pompiers)
- Garer les vélos et trottinettes dans l'espace réservé.
- · Les voitures sortant du parking sont prioritaires
- Le portail doit être fermé par le membre de la section partant en dernier.
- L'espace aux alentours du container est interdit aux personnes non-habilitées



Rue Chanoine Larose

LES BÂTIMENTS





- Durant votre activité, vous êtes garant du matériel mis à votre disposition ainsi que des locaux
- Il est interdit de stocker des aliments périssables.
- Toutes les occupations de salle doivent être réservées en amont au secrétariat.
- Il doit y être pratiqué uniquement les activités mentionnées lors de la réservation.
- Un emplacement est prévu dans les bâtiments pour les trousses de secours.

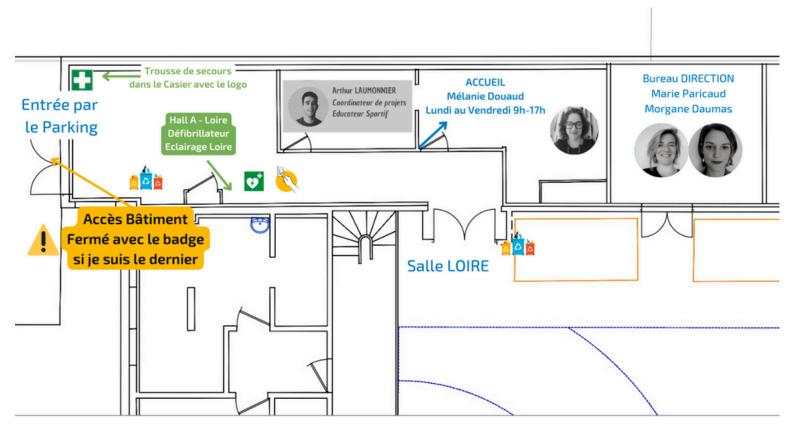


- Vous êtes garant de l'ouverture et de la fermeture de la salle
- Seul le rez-de-chaussée est accessible, sauf situation particulière
- Aucune porte extérieure ne doit être entravée ou laissée ouverte

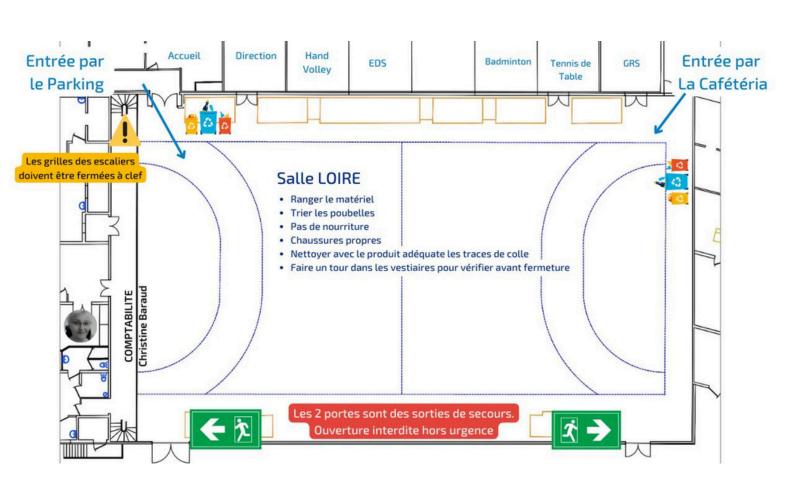
ENVIRONNEMENT

- · Vous devez éteindre les lumières à votre départ
- Des poubelles de tri sont mises à votre disposition

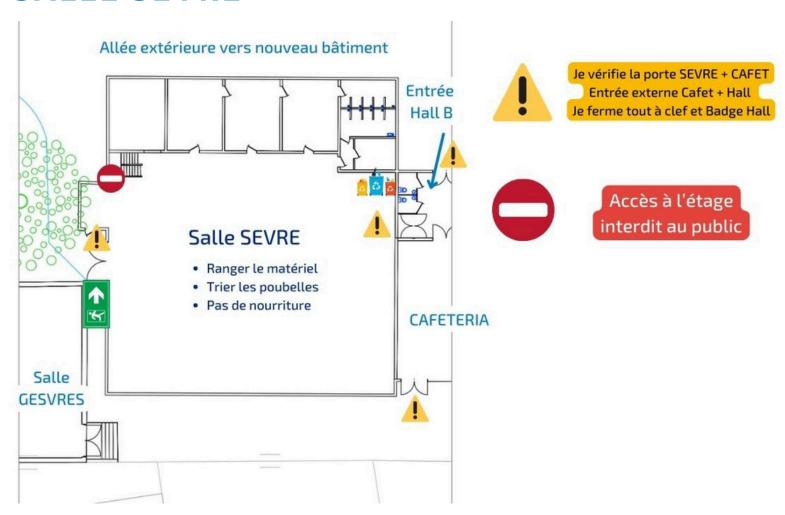
HALL A- ACCUEIL & BUREAUX



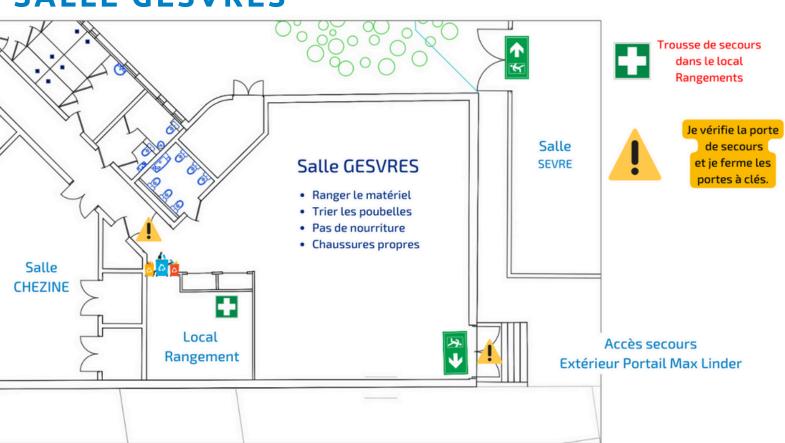
SALLE LOIRE



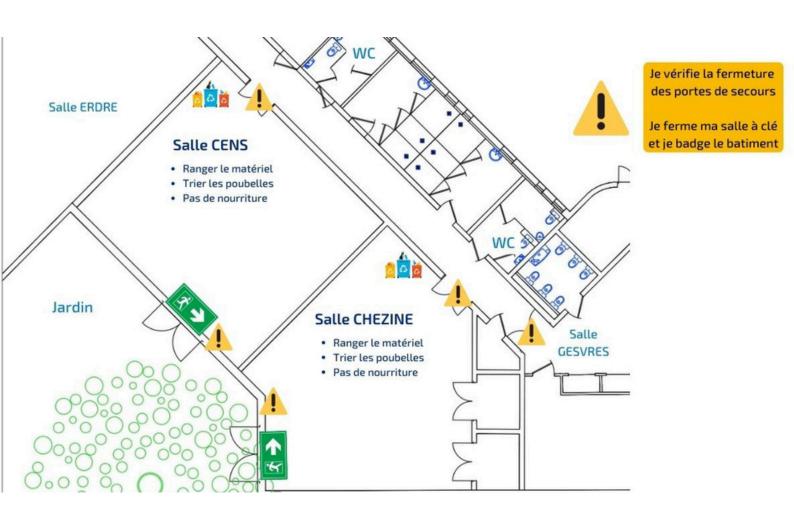
SALLE SEVRE



SALLE GESVRES



SALLE CENS & CHEZINE



SALLE ERDRE



CAFETERIA



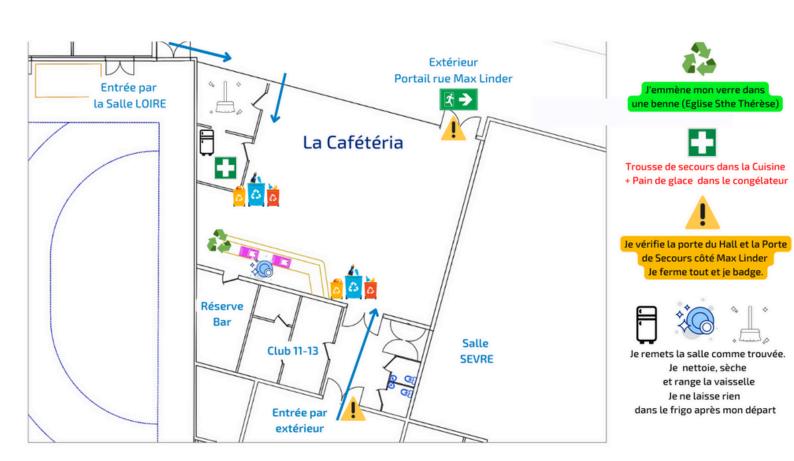
- Le réfrigérateur et/ou le four peuvent être mis à disposition, à demander au secrétariat.
- Rien ne doit être stocké dans le réfrigérateur durant les périodes de vacances.
- La vaisselle utilisée doit être lavée et rangée. Veillez à fermer le meuble de la vaisselle.
- Toutes denrées doivent être stockées le matin de l'évènement et évacuées le soir voire le lendemain matin au plus tard.



• Les portes de la cuisine doivent être fermées.

ENVIRONNEMENT

- Le verre doit être jeté dans les bennes (Eglise Ste Thérèse)
- Des poubelles de tri sont mises à votre disposition



MEMO

Pour tout incident qui surviendrait sur site (incendie, évacuation, accident), prévenez immédiatement le référent sécurité 07.85.37.62.35 (Morgane DAUMAS - Co directrice)



N° d'urgence:

Police: 17Samu: 15

• Pompiers: 18



CSC LAETITIA
49 rue Chanoine Larose
44100 NANTES

Merci de prendre connaissance des consignes de sécurité à l'entrée des salles ainsi que du plan d'évacuation (localisation des extincteurs et des sorties de secours).









Des trousses de secours ainsi qu'un défibrillateur sont accessibles sur site.

Contact général à LA LAETITIA

Du lundi au vendredi Accueil téléphonique de 9h30 à 12h30 Accueil au bureau de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h accueil@laetitia-nantes.fr - 02 40 40 76 30



Morgane DAUMAS

Co-Directrice

"Socio-Cuturel"



Marie PARICAUD
Co-Directrice
"Sport"



Christine BARAUDComptabilité



Mélanie DOUAUDAccueil - Secrétariat

MEMO: EN CAS D'ACCIDENT



Où trouver les trousses de secours:

Bâtiment A: dans les casiers dans le hall d'accueil

Bâtiment B: En cafet' **Bâtiment D:** en salle Erdre et

Gesvres

Les poches de froid sont dans la cuisine de la cafétéria dans le petit congélateur





Mettre du froid lors d'un coup, d'une entorse permet de calmer la douleur et de faire dégonfler l'œdème

Nettoyer une plaie avec de l'eau et du savon avec une compresse stérile



•

Après avoir nettoyé la plaie, vous pouvez désinfecter si pas de contrindications

Après avoir nettoyé la plaie, vous pouvez mettre un pansement





Eviter de pratiquer un bandage, s'il est mal fait il peut aggraver la blessure

Sauf en cas de Projet d'Accueil Individualisé nous avons interdiction de donner un médicament à un mineur. Seul les professionels de santé ou les parents sont autorisés à donner un médicament. Si c'est un adulte, c'est à la victime elle-même de prendre son cachet.

